

#09 | NOV. 2025
Toute l'actualité de votre territoire



l'iNTERCO

LE JOURNAL



04 **mobilité**
Bus à 1,60 €
ou covoiturage !

05 **DOSSIER**
Aménager
et préserver

10 **actualité**
France services
vous aide



YANNICK TRABICHET
Présidente

Urbanisme en Haut-Chablais : aménager et préserver

La Communauté de Communes
du Haut-Chablais dispose depuis
septembre 2022 d'un PLUi, un Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal.

Ce document stratégique, défini à l'échelle intercommunale, constitue un instrument de planification urbaine essentiel. Il encadre l'utilisation des sols sur l'ensemble des 15 communes de notre territoire, en tenant compte de leur spécificité : qu'il s'agisse d'espaces déjà urbanisés, à urbaniser, d'espaces agricoles ou naturels. Le PLUi vise à garantir un développement équilibré et harmonieux, en respectant notre patrimoine et notre environnement naturel.

Nous constatons, au sein de nos mairies et de notre intercommunalité, que vous êtes nombreux à vous interroger sur l'application du règlement du PLUi et sur les modalités de demandes d'autorisations du droit des sols. C'est pourquoi, nous avons décidé, dans ce 9^e numéro du journal de l'Interco, de consacrer un dossier spécial à l'urbanisme.

Nous vous expliquons dans quel contexte s'inscrit ce document de planification, nous précisons le rôle des communes et celui de l'intercommunalité et nous vous proposons des informations pratiques pour mieux comprendre les règles d'urbanisme applicables à vos projets de construction ou de rénovation.

Bonne lecture !

→ Toute l'actu de l'Interco

 
sur Facebook


avec l'appli
Intramuros

NOUVEAU SITE!
www.hautchablais.fr


dans le journal de l'Interco,
3 fois par an, en boîtes
aux lettres et sur le site web

 
sur LinkedIn

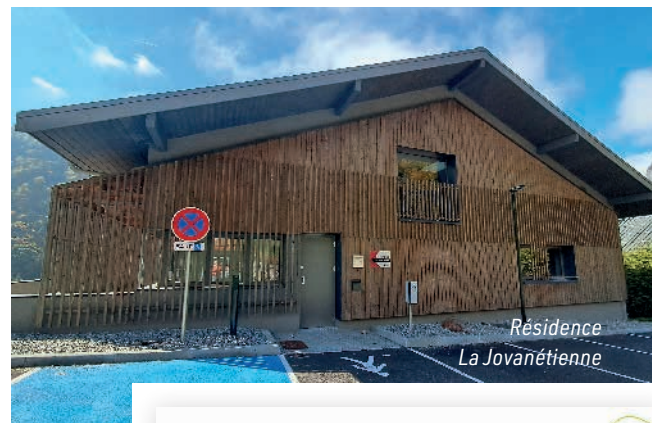
— l'INTERCO #09 | NOVEMBRE 2025 —

Le Journal de l'Interco du Haut-Chablais - Directrice de la publication : Yannick TRABICHET. Rédaction/photos : Gaëlle Le Coz, Sandra Lardy, New Deal. Conception/réalisation : New Deal Grenoble. © Photos/illustr. : Agence Économique du Chablais, CAUE74, Jyhell Photographe, Haut-Chablais Interco, Yvan Tisseyre, Shutterstock, X-droits réservés. Impression : Imprimerie Monterrain. Journal édité sur du papier PEFC. Tirage : 6 000 exemplaires. Haut-Chablais - Services administratifs - 18 route de l'église - 74430 Le Biot - 04 50 72 14 54.

en 1 clin d'ŒIL

INAUGURATION Accueils prêts pour les saisonniers

La présidente de l'Interco et les élus communautaires ont inauguré, en présence de Mme la Sous-préfète de Thonon-les-Bains et de l'ensemble des partenaires financiers, deux sites d'accueil des saisonniers : l'aire de camping réaménagée à La Baume et la résidence de 24 logements « La Jovanétienne » à Saint-Jean d'Aulps. Ces structures attestent de l'engagement fort des élus du Haut-Chablais pour faciliter l'accueil dans de bonnes conditions des travailleurs saisonniers et par là l'attractivité et la dynamique des territoires de montagne.



 Projets réalisés
avec le soutien de
l'État, de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du Département
de la Haute-Savoie.



ERRATUM

*Compétence communale pour l'eau et l'assainissement
(page 2 du journal de juillet)*

La gestion de l'eau et de l'assainissement collectif est du ressort des communes ; c'est donc la mairie de votre commune qui reste votre interlocuteur.

12 871 habitants en Haut-Chablais ! (page 8 du journal de juillet)
Parmi les communes ayant le plus profité de la croissance démographique du territoire, il faut également citer celle du Biot (+ 38 %). Avec Saint-Jean d'Aulps, La Côte d'Arbroz, Seytroux et La Baume, elles cumulent aujourd'hui 3 445 habitants sur le total du Haut-Chablais.



MANGER LOCAL Une route pour les produits d'ici

Avec la Route Terroir et Savoir-Faire, voilà un bel itinéraire pour découvrir, rencontrer, consommer et manger local !

C'est en 2017 que l'Interco crée la Route Terroir et Savoir-Faire du Haut-Chablais.

Objectif : valoriser la production locale, gourmande ou artisanale, et ainsi promouvoir l'économie du territoire et la vente directe. Aujourd'hui, près de 25 professionnels sont partenaires et vous invitent à les rencontrer pour échanger sur leur métier et (re)découvrir leurs produits. Producteurs, éleveurs, potiers et autres artisans d'art... il y en a pour tous les goûts et avec tous les savoir-faire ! Voilà de quoi profiter de produits de saison ou d'objets maison à 2 pas de chez soi !

Retrouvez-les ici



Forum de l'emploi à La Rochelle

EMPLOI Promotion des offres locales

→ Le 9 octobre dernier, l'Interco était présente au « Forum des emplois saisonniers d'hiver » qui se tient chaque année à La Rochelle. Objectif : promouvoir le territoire et soutenir les socioprofessionnels dans leur recherche de personnel pour la prochaine saison. Pour cette édition, ce sont 400 participants, 70 candidats rencontrés et 22 offres diffusées !

→ Par ailleurs, l'Interco centralise sur son site toutes ses offres d'emploi ainsi que celles des communes du territoire et de ses partenaires.

Rendez-vous sur

→ www.hautchablais.fr
rubrique Offres d'emploi

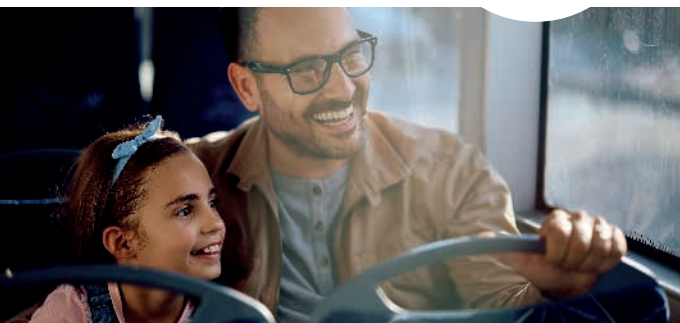
30 ANS! Anniversaire du Domaine de l'Abbaye d'Aulps

À l'occasion des Journées du patrimoine, le 20 septembre dernier, l'Abbaye d'Aulps a fêté les 30 ans de la valorisation du domaine suite à son acquisition par l'intercommunalité en 1995. Guy Desgrandchamps - architecte du patrimoine, Malika Bordes-Boudellal - ethno-muséographe et Arnaud Delerce - historien et auteur de nombreuses parutions sur l'Abbaye, ayant tous 3 travaillé à la création du domaine, ont été invités.

Ils ont proposé des conférences pour expliquer leurs missions lors de la création de ce projet culturel, aujourd'hui incontournable pour le territoire.



Prenez le bus pour 1,60€



Grâce au cofinancement de l'Interco, les lignes interurbaines sont à 1,60 € le trajet !

Pour faciliter l'accès aux lignes régulières et développer les transports en commun, l'interco a souhaité la mise en place de tarifs plus simples et plus économiques pour les usagers. Elle cofinance donc, aux côtés de la Région, les dessertes du Haut-Chablais. Dorénavant, les lignes Y91, Y92, Y03 et Y04 sont au tarif unique de 1,60 € le trajet. Quel que soit son point de départ ou d'arrivée, c'est + attractif pour se déplacer à l'intérieur des vallées ou vers les pôles de Thonon, Cluses et Annemasse !

- **Y03** Thonon-les-Bains → Bellevaux via Habère-Poche
- **Y04** Bellevaux → Annemasse
- **Y91** Thonon-les-Bains → Morzine → Les Gets → Avoriaz
- **Y92** Cluses → Morzine → Les Gets → Avoriaz

Le +
Gratuit pour tous les élèves inscrits au transport scolaire.

d'infos ici ou sur l'appli Oûra



MOBILITÉ

Covoiturez sans compter !

L'Interco finance vos trajets en covoiturage avec BlablaCar Daily.

L'Interco s'engage aussi en faveur du covoiturage pour faciliter les déplacements quotidiens et favoriser une mobilité durable. Via l'appli BlablaCar Daily, conducteur et passager profitent ainsi de déplacements financés pour tout trajet partant, arrivant, ou les deux, sur le territoire du Haut-Chablais.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Téléchargez l'appli et inscrivez-vous.
2. Indiquez vos trajets réguliers ou ponctuels.
3. Profitez d'une aide financière à chaque trajet !

- > au moins 1,50 €* par passager transporté pour le conducteur,
- > gratuit pour les passagers sur les 40 premiers km**.

* 1,50 € pour un trajet entre 5 et 15 km, puis + 0,10 € par km jusqu'à 80 km.
** puis 0,10 € par km entre 40 et 60 km, et 2 € + 0,30 € par km entre 60 et 80 km
Détails des conditions sur l'application.

+ convivial avec + de partage et + d'échanges

+ économique avec des déplacements à coûts réduits

+ écologique avec moins de véhicules sur les routes !



téléchargez dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play

La P'tite Info +

Du 20 décembre 2025 au dimanche 29 mars 2026, retrouvez les lignes saisonnières du Balad'Aulps Bus.

Infos sur PYSAE



SANTÉ

Une offre de soins renforcée en Haut-Chablais

Grâce à ses deux maisons de santé pluriprofessionnelles, l'intercommunalité facilite l'accès aux soins de proximité et répond aux attentes des habitants en matière de spécialités médicales.

Elle contribue ainsi à la continuité des soins et à la pérennité et qualité de l'offre en accueillant de nouveaux praticiens dans des locaux adaptés et fonctionnels. La vocation d'une maison de santé pluriprofessionnelle étant ainsi remplie : offrir une prise en charge diversifiée où les professionnels de santé travaillent ensemble et mettent en commun leurs compétences pour mieux soigner les habitants.



La Maison de santé de la vallée d'Aulps

à Saint-Jean d'Aulps, poursuit sa diversification avec l'arrivée de :

- ➔ plusieurs kinésithérapeutes + une orthoptiste + une ergothérapeute

Un deuxième médecin est activement recherché pour répondre aux besoins et consolider l'activité médicale.

La Maison de santé de la vallée du Brevon

propose, suite à l'extension du bâtiment réalisée par l'Interco en juin, une offre médicale enrichie avec :

- ➔ un nouveau dentiste + une nouvelle orthophoniste + le transfert du médecin de Bellevaux vers Lullin, permettant la continuité des consultations et le suivi des patients du territoire.

Avec le soutien des partenaires de l'Interco pour un investissement soutenu en faveur de la santé.

AMÉNAGER EN PRÉSERVANT LE HAUT-CHABLAIS

Aménager, préserver et protéger. En 3 mots, tout est dit ! Car c'est bien là l'enjeu des politiques et documents d'urbanisme : savoir où il est possible de faire quoi pour permettre de se développer sans dénaturer. Et l'exercice est complexe ! Règlements, procédures, choix politiques... voilà un petit tour d'horizon pour voir plus clair en matière d'urbanisme.



MÉMO POUR BIEN COMPRENDRE UN PLU

Un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document stratégique de planification à 10 / 15 ans. Il définit l'affectation des sols, c'est-à-dire les zones où l'on peut construire et celles qui restent protégées, mais il doit aussi mettre en cohérence l'ensemble des grandes politiques : habitat, activité économique, mobilité, environnement.

Pourquoi un PLUi-H ?

Une intercommunalité peut décider que son PLU fasse également office de Plan Local de l'Habitat. Dans ce cas, le volet Habitat du PLUi définit les capacités d'accueil en logements et les dispositions pour diversifier les formes et types d'habitat.

Qu'y a-t-il dans un PLUi ?

> **Un rapport de présentation :** c'est l'état des lieux du territoire et les perspectives d'évolution.

> **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :** c'est le cœur du PLUi. Il traduit les choix politiques et formalise le projet de territoire.

> **Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) :** elles précisent les orientations par secteurs à enjeu ou sur certaines thématiques (paysages, risques).

> **Le règlement et le plan de zonage :** ils définissent précisément les règles et zones d'occupation des sols et de constructibilité.

> **Les annexes :** les documents réglementaires qui s'imposent.

Depuis 2015, c'est la Communauté de Communes du Haut-Chablais qui est en charge de la planification locale. C'est donc à elle d'élaborer un document d'urbanisme, le PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal, à l'échelle de toutes les communes composant le territoire. La Communauté de communes du Haut-Chablais a approuvé son PLUi à l'automne 2022. Outre une partie réglementaire qui fixe concrètement les règles et zones de constructibilité, ce document formalise un projet de territoire autour de 4 grandes orientations :



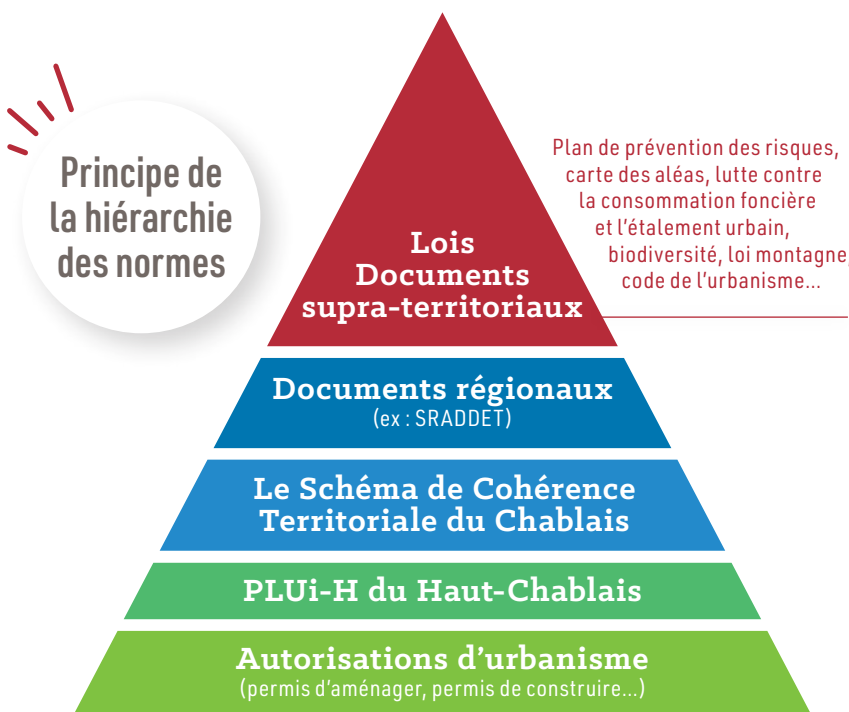
- ➔ **développer l'économie propre au Haut-Chablais** en s'appuyant sur la dynamique touristique des stations,
- ➔ **organiser le territoire de manière équilibrée** autour de ses grands secteurs de vie,
- ➔ **faciliter la mobilité** interne et avec les territoires voisins,
- ➔ **préserver l'identité et les richesses locales.**

➔ **Construire en montagne : un équilibre entre développement de l'habitat, identité locale, préservation des paysages et des grands espaces naturels, forestiers, agricoles.**



Où en est-on aujourd'hui ?

→ **LE PLUi N'EST PAS UN DOCUMENT AUTONOME OU ISOLÉ.**
Il fait partie d'un ensemble hiérarchisé qui oblige le niveau inférieur à être conforme ou compatible avec le niveau supérieur. Ceci explique en partie la complexité et la durée des procédures pour élaborer et modifier les documents d'urbanisme.



→ **LE PLUi N'EST PAS NON PLUS UN DOCUMENT FIGÉ.**
Malgré des procédures parfois lourdes, il peut évoluer, être modifié (changements mineurs), voire révisé (changements de fond). Cela permet notamment d'intégrer les évolutions du territoire et aussi celles de la législation et des documents supra. Aujourd'hui, une dizaine de procédures est en cours sur le PLUi-H du Haut-Chablais pour l'améliorer et l'adapter aux besoins locaux.

QUI FAIT QUOI ?



LA MAIRIE

La mairie enregistre les demandes d'autorisation et les transmet, avec avis, à l'Interco pour instruction. Au final, seul le Maire a autorité pour **signer l'autorisation d'urbanisme**. Deux déclarations seront ensuite à fournir : la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) déclarant le début des travaux, et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) en confirmant la fin.

Le maire peut à tout moment contrôler un chantier et l'interrompre s'il le juge nécessaire, afin de préserver la qualité du cadre de vie et l'identité de la commune.



L'INTERCO

En plus de la planification, l'Interco assure **l'instruction des autorisations d'urbanisme** pour les 15 communes du territoire. Il s'agit de vérifier les dossiers de demandes (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir...) et notamment leur conformité aux règles d'urbanisme. Les délais légaux d'instruction peuvent sembler longs mais sont destinés à laisser le temps de l'analyse de chaque projet en termes de respect des règles et de leur insertion dans leur environnement, urbanisé et/ou naturel.



LE CAUE

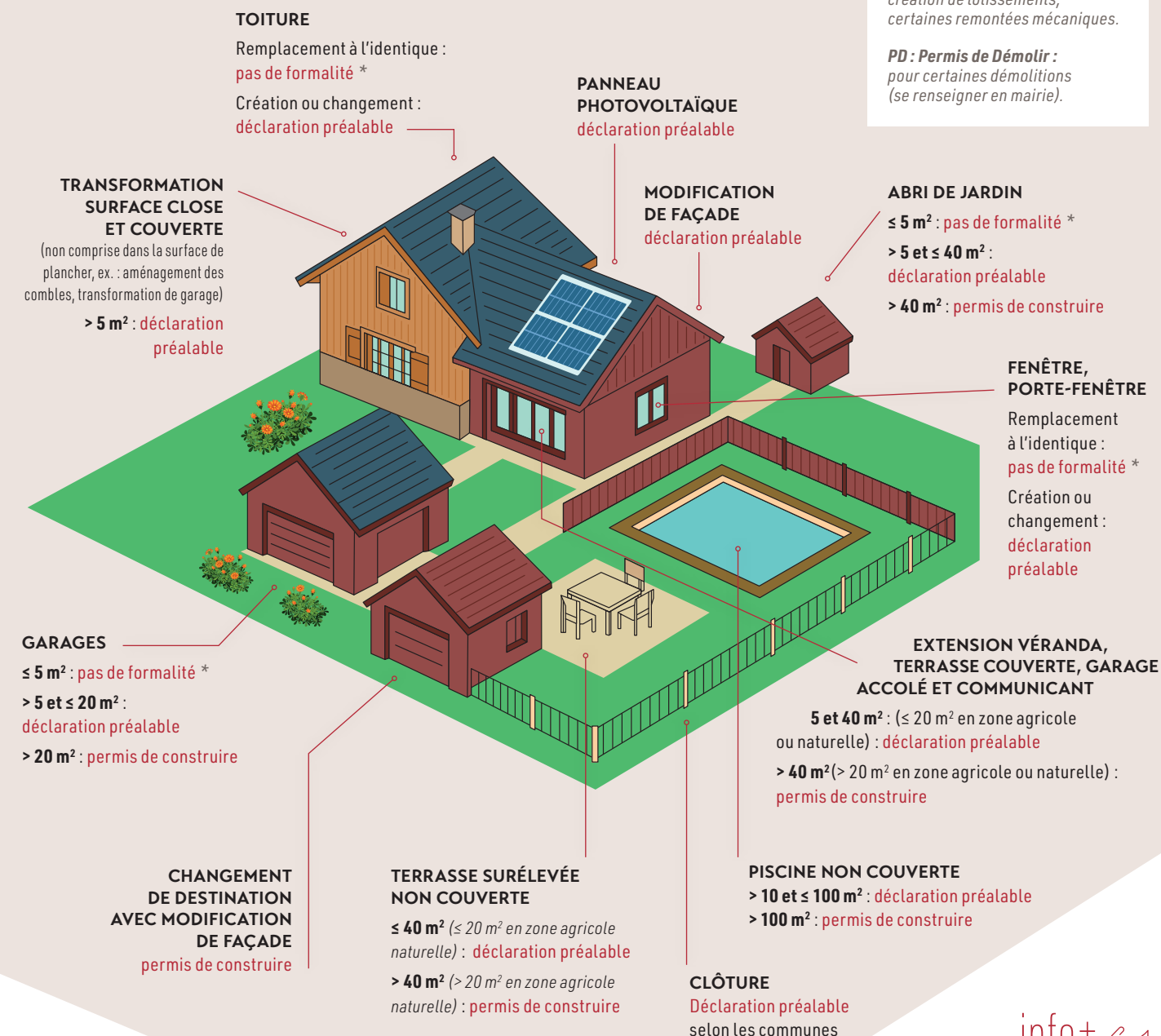
Le CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- accompagne habitants, élus et professionnels pour élaborer leur projet. Un architecte-conseil vient ainsi chaque mois dans le Haut-Chablais pour recevoir ceux qui le souhaitent et les aider à concilier leur projet avec l'identité locale et le respect du paysage. Ces échanges facilitent les démarches ultérieures de conformité.



Quelle autorisation pour quel projet ?

Changer ses fenêtres, installer un abri de jardin, aménager une terrasse, refaire ses façades... de nombreux projets sont soumis à autorisation avant de pouvoir être réalisés.

Pour faciliter vos démarches et vous assurer de la conformité de votre projet aux règles d'urbanisme, la mairie et l'Interco sont à votre disposition pour vous accompagner de manière personnalisée. Un contact en amont, ainsi que le dépôt d'un avant-projet, sont conseillés pour mieux cerner vos besoins et anticiper sur les formalités requises.



Les différentes autorisations

selon la nature du projet

DP : Déclaration Préalable :
petits travaux (abris, petites extensions, clôtures...).

PC : Permis de Construire :
construction nouvelle, extension importante, changement de destination important.

AT : Autorisation de Travaux sur ERP : pour les établissements recevant du public.

PA : Permis d'Aménager :
création de lotissements, certaines remontées mécaniques.

PD : Permis de Démolir :
pour certaines démolitions (se renseigner en mairie).

Schéma à titre indicatif.
Toujours s'adresser à la mairie ou à l'Interco pour tout projet.

** sauf secteur ABF (Architecte des Bâtiments de France) : déclaration préalable*

info+
04 50 72 16 17

urbanisme@hautchablais.fr

> par téléphone : lundi et jeudi de 14 h à 17 h
> en accueil physique uniquement sur rendez-vous

11 000
livres en
circulation
en moins
de 2 ans !



Grâce à la navette du réseau des bibliothèques, ce sont + de 11 000 documents qui ont circulé d'une bibliothèque à une autre, depuis son lancement en novembre 2023 ! Ce service permet à tous les abonnés de choisir un document parmi le catalogue commun à toutes les bibliothèques du Haut-Chablais, et de le faire venir/ le rendre près de chez eux.

Mémo ! Le réseau des bibliothèques, c'est :



13 bibliothèques
en accès libre
sur place



1 site web avec
tout le catalogue
et les rendez-vous /
animations du réseau



1 catalogue
commun



1 carte unique
d'abonné

... et c'est gratuit !

Et pour emprunter un document c'est facile : on choisit sur place ou en ligne, on l'emprunte directement ou il arrive par navette, on peut prolonger le prêt si besoin, et on rend le document dans n'importe quelle bibliothèque !

www.bibliotheques.hautchablais.fr

CONTACTS UTILES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Relais Petite Enfance et Parentalité :
04 50 72 42 66 - marine.trombert@hautchablais.fr
Ouvert : lundi 9 h à 18 h / mardi et jeudi
14 h - 18 h /
mercredi et vendredi 9 h - 12 h

Micro-Folie : 07 77 46 11 40
pauline.legrand@hautchablais.fr
lana.lancien@hautchablais.fr

Réseau des écoles de musique : 04 50 79 14 34
jean-francois.dayot@hautchablais.fr

Conseillère numérique : 04 50 80 48 05
enora.senlance@hautchablais.fr

Point Accueil Saisonnier : 06 43 37 70 62
christine.bachelard@hautchablais.fr

Lecture publique (Réseau des bibliothèques) :
06 46 88 55 16 - 04 57 43 06 23
virginie.panikian@hautchablais.fr

Déchets : 04 50 72 14 54
secretariat-dechets@hautchablais.fr

Espaces Naturels & Agriculture :
07 79 94 93 41 - marion.cazenave@hautchablais.fr
Accueil mardi, jeudi, vendredi

Sentiers et mobilité douce : 06 14 15 34 48
mathieu.cazenave@hautchablais.fr

Médiatrice environnementale - Écogarde :
06 03 07 78 56 - ecogarde@hautchablais.fr
Accueil lundi, jeudi, vendredi, dimanche

Urbanisme : 04 50 72 16 17
urbanisme@hautchablais.fr

Accueil téléphonique le lundi et jeudi
de 14 h à 17 h.

Accueil physique uniquement sur RDV,
nous contacter par téléphone ou courriel.

Petite Enfance : 06 34 21 86 79
fanny.jamain@hautchablais.fr

Mobilité : 06 27 86 63 37
mobilite@hautchablais.fr

Santé : 07 77 89 54 07
martine.stoclin@hautchablais.fr

France Services :
04 50 80 48 05 - 06 43 37 70 62
hautchablais@franceservices.gouv.fr

Abbaye d'Aulps et musées :
04 50 04 52 63
abbayedaulps@hautchablais.fr



Retrouvez ici les élus
communautaires

Le bon geste pour jeter ses déchets

Sur le Haut-Chablais, la collecte des ordures
ménagères, des emballages et du verre recyclables,
se fait en Points d'Apport Volontaire (PAV).

Pour les localiser en 1 clic, c'est ici

www.ouposermespoubelles.com

Grâce à votre geste de tri, les emballages et le verre sont recyclés au lieu d'être incinérés ou enfouis. Ils permettent ainsi d'économiser des ressources naturelles, de l'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. C'est tout gagnant ! Pourtant, il y a encore des intrus dans les ordures ménagères qui pourraient être réutilisés. Alors merci de leur donner une nouvelle vie en les jetant dans le bon conteneur !

Un doute ? Tous les bons « tri-flexes » dans la poche avec l'appli « Guide du tri » de Citeo.

citeo.guidedutri.fr



ENVIRONNEMENT

6 M€ pour préserver la nature

**L'Interco vient de signer avec le Département
de Haute-Savoie et 25 partenaires
un « Contrat Haute-Savoie Nature ».
Plus de 6 M€ sur une 1^{re} programmation
de 3 ans vont ainsi être consacrés à la gestion
et préservation des espaces naturels
du Haut-Chablais.**

Le territoire du Haut-Chablais profite d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel, offrant une grande qualité au cadre de vie. Afin de le préserver, tout en accueillant les pratiques de pleine nature, l'Interco a signé avec le Département et 25 partenaires un contrat Haute-Savoie Nature. Cet outil permet de fédérer les principaux partenaires en charge de la gestion et de la préservation des milieux naturels pour une meilleure action publique. Il va ainsi accompagner les projets avec plus de 6 M€ sur 3 ans, d'ici à 2028.



28 actions transversales sont prévues en faveur des
milieux naturels avec pour objectifs prioritaires :



la préservation
de la ressource
en eau



l'accompagnement
de sports de plein air
respectueux du milieu



le maintien des
espaces agricoles
montagnards

Le contrat permet aussi la gestion de 6 sites emblématiques sur plus de 3 000 ha : le Lac de Vallon (Bellevaux), le Lac des Mines d'Or et le Col de Cou (Morzine), le lac de Montriand et la vallée de Cheravaux, les rives du torrent de Seytroux, le Col de l'Encrenaz (la Côte d'Arbroz) et le plateau des Mouilles (Bellevaux).

Zoom sur les 1^{ers} projets

Lac de Vallon - Bellevaux

Formé en 1943 à la suite d'un glissement de terrain, le lac de Vallon est le plus jeune lac du Chablais. Il est classé « géosite » par le Géoparc du Chablais (UNESCO) et labellisé Espace Naturel Sensible depuis 2013. Il accueille différentes activités touristiques notamment en période estivale. Aujourd'hui, l'objectif est de poursuivre l'accueil du public tout en maintenant le caractère naturel du site. Grâce au contrat Haute-Savoie Nature, un aménagement raisonné sera réalisé pour réguler la fréquentation et les usages. Un cheminement, du stationnement, des places de pêche PMR et des places de bivouac sont ainsi prévus.



Le Col de l'Encrenaz - La Côte d'Arbroz

À 1 432 mètres d'altitude, le Col de l'Encrenaz est un site fréquenté toute l'année pour différentes activités : remontées mécaniques, départ de randonnées à ski et raquettes, randonnées pédestres, VTT, sans oublier le pastoralisme. De fait, le site souffre aujourd'hui d'un stationnement trop envahissant. Grâce au contrat Haute-Savoie Nature, et suite à la concertation menée cette année, il est proposé de requalifier le col pour renforcer sa vocation paysagère et offrir un espace à l'identité préservée.



Les rives du torrent de Seytroux

Avec de nombreuses résurgences le long de sa rive droite qui donnent naissance à de petites zones humides, le torrent de Seytroux présente un intérêt écologique et paysager. Lieu de promenade et de quiétude, il profite aussi d'un patrimoine bâti ancien (scierie, bief, roue à aube). Grâce au contrat Haute-Savoie Nature, l'objectif est de créer un espace naturel pédagogique qui valorise le patrimoine traditionnel autour de l'eau et de la forêt.



FRANCE SERVICES

Un lieu unique pour toutes ses démarches !

Bureau
France services
Montriond

Avec 2 espaces France services, l'Interco du Haut-Chablais met gratuitement à disposition des habitants un accès facilité et accompagné aux principaux services publics.

France services est un espace ouvert à tous, destiné à faciliter l'accès des habitants aux principales démarches administratives du quotidien. Il regroupe ainsi des informations, des permanences d'organismes et un accès aux outils informatiques. En bénéficiant d'un accompagnement adapté, personnalisé et confidentiel, le public est renseigné, guidé, conseillé et aidé si besoin pour réaliser ses démarches en ligne. Grâce à ce service de proximité, les 3 conseillères du Haut-Chablais répondent à toutes les questions en matière de santé, famille, logement, emploi ou retraite, renouvellement du permis de conduire, certificat d'immatriculation, déclarations de revenus, droit et juridique...

Ils sont présents !



En permanences régulières, ponctuelles ou sur rendez-vous *. Retrouvez les jours et horaires ici

- > Agence Économique du Chablais
- > Assistante sociale *
- > Assurance retraite (CARSAT)
- > Caisse d'Allocations Familiales,
- > Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- > Chèque énergie
- > Conseiller Numérique *
- > DGFIP (finances publiques)
- > France Renov'
- > France Titres (ANTS)
- > France Travail
- > Initiative Chablais *
- > La Poste
- > Mission Locale Jeunes du Chablais *
- > MSA
- > Point Accueil Saisonnier *
- > Point Justice *
- > Urssaf

Préparez votre visite !

Avant de venir, contactez l'une des antennes France services, par téléphone ou mail, afin de bien préparer votre rendez-vous, et notamment savoir quels documents amener pour réaliser efficacement votre démarche.

> MONTRIOND

44 route de Morzine

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 30

et 13 h 30 - 16 h 30

Le vendredi : 8 h 30 - 13 h

Tél. : 04 50 80 48 05 / 06 43 37 70 62

> VAILLY - 3 route de Thonon

Sur rendez-vous :

06 43 37 70 62

hautchablais@france-services.gouv.fr

EN 2024

+ de **3100**
actes réalisés

90 %
des demandes avec
un accompagnement
individuel

75 %
d'utilisateurs de
+ de 55 ans

Et si les conseillères étaient...



Un super-héros ?
Wonder Woman !



Un film en lien avec leur métier ?
L'administration gauloise
« La maison qui rend fou ! »,
dans Les 12 travaux d'Astérix.



Une anecdote de l'antenne ?
« Avez-vous une solution
pour dératiser ? »



Un génie de France services ?
Des démarches administratives
simplifiées et accessibles à tous.



Une démarche administrative ?
Un compte « France Connect »,
qui facilite les démarches.



Un usager ?
Le sourire, le respect et toutes
ses données personnelles avec lui.



Un slogan
de votre France services ?
Écouter, aider, accompagner !

ÉCONOMIE

Des partenaires de l'Interco à votre service

Pour soutenir les porteurs de projets ou le développement des entreprises, l'Interco adhère à deux structures destinées à accompagner les acteurs du territoire.



Créa'cimes - le 3 avril 2025 à Montriond, co-organisé par l'AEC et IC

INITIATIVE CHABLAIS, LE PARTENAIRE DU FINANCEMENT

Initiative Chablais est une association, membre du réseau national Initiative France, dont la vocation est le financement de projets de création ou de reprise d'entreprise. L'aide se fait via l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro et sans garantie, qui viennent compléter un apport personnel et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire. Au-delà du financement, Initiative Chablais c'est aussi une mise en réseau avec d'autres professionnels, des formations et l'appui de parrains bénévoles pendant les premières années de son activité.

www.initiative-chablais.fr

Près de **90 %**
de pérennité à 3 ans
des projets accompagnés

10 projets
soutenus
en Haut-Chablais

Les +

> Chaque année, en avril, l'AEC et Initiative Chablais viennent sur le territoire pour vous informer directement lors de l'événement « Créa'cimes ».

> L'AEC et Initiative Chablais peuvent vous rencontrer personnellement en rendez-vous à la Maison France services.

L'AGENCE ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS (AEC), L'INTERLOCUTEUR GÉNÉRALISTE

L'AEC propose des services concrets et de proximité pour donner vie à vos projets. Que ce soit pour une création d'activité ou une reprise d'entreprise, elle organise des réunions d'information gratuites. Animées par des professionnels, elles balayent toutes les étapes de montage d'un projet : aspect juridique, prévisionnel financier, étude de marché, communication... L'AEC propose aussi un accompagnement pour vous aider à finaliser votre business plan ainsi qu'un ensemble de services ciblés :

- > aide à l'implantation via un fichier de recensement de locaux disponibles, consultable en ligne, où les propriétaires peuvent diffuser gratuitement leurs offres ou via une offre locative à la pépinière d'entreprises DELTA,
- > accompagnement des entreprises, à l'écoute de leurs projets ou de leurs difficultés pour les aider à trouver les solutions et les orienter vers le bon interlocuteur,

- > aide à l'innovation via son nouveau service CRIC (Centre de Ressources et d'Innovation du Chablais), un espace collaboratif inter-entreprises pour concevoir en 3D, résoudre des problématiques techniques, développer des compétences numériques et robotiques...

www.agenceeeco.chablais.com / www.lecric.fr

LAURÉAT INITIATIVE CHABLAIS

Loïc Meynet Cordonnier
Bar restaurant
Le Petit Cordonnier
à Bellevaux



Des ateliers pour se former au numérique !

Depuis leur création au printemps dernier, 16 ateliers numériques collectifs ont déjà accueilli 36 personnes pour apprendre à utiliser les outils informatiques. Proposés gratuitement par l'Interco, ils abordent à chaque session des thématiques numériques différentes pour progresser pas à pas. Le + ! Un accompagnement personnel peut être organisé en rendez-vous individuel pour répondre à un besoin spécifique (création d'un compte en ligne, envoi de document...) !

[04 50 80 48 08 - enora.senlanne@hautchablais.fr](mailto:enora.senlanne@hautchablais.fr)



Des ateliers pour...

- > découvrir l'informatique
- > naviguer sur internet
- > envoyer et gérer ses courriels
- > utiliser une tablette, un smartphone
- > créer et gérer des contenus numériques
- > faire ses démarches en ligne...

C'est au programme



Les Flamb'Aulps



Atelier jeux

PETITE ENFANCE

RÉCRÉ DES MARMOTS

Les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois
9 h 15 > 11 h 15 - Maison de Santé
de la Vallée d'Aulps à Saint-Jean d'Aulps

ATELIERS

* Éveil corporel

8 novembre / 6 décembre - 9 h > 11 h 30
Espace Petite Enfance au Biot

Café des parents

26 novembre - 9 h 30 > 11 h 30

Passer un moment convivial
parents-enfants (jusqu'à 4 ans) à l'espace
Petite Enfance au Biot. Jeux de motricité,
échanges entre parents...

Jeux - 10 décembre - 15 h > 18 h

Espace Petite Enfance au Biot

* Nature - 17 décembre - 9 h 30 > 11 h 30

Sortie raquettes à la découverte
des traces, dans la vallée de la Manche.

ABBAYE D'AULPS

Marché de Noël de l'abbaye
13 et 14 décembre - 10 h > 18 h

Les Flamb'Aulps

Tous les mardis des vacances
de Noël et d'hiver > 18 h 30

Visites nocturnes de l'abbaye.

NOUVEAU

Cours arts plastiques pour adultes

Tous les mercredis - 17 h 30 > 19 h

Encadrés par des artistes professionnels /
Inscription au trimestre (150 €/trimestre)

+ www.abbayedaulps.fr
abbayedaulps@hautchablais.fr



Arts plastiques à l'Abbaye



Café des parents

FORMATIONS

* 1^{ers} secours pédiatriques

24 novembre - 9 h 30 > 12 h

Apprendre les gestes d'urgence pour les
enfants de 3 ans jusqu'à la puberté (12 ans).
Salle de la fruitière à Vailly.

* Sur inscription : enfance@hautchablais.fr

MUSÉES

MUSÉE DE BELLEVAUX

Ouverture pendant les vacances
scolaires. Infos, animations :

+ www.museesdebellevaux.fr
bellevaux.musees@hautchablais.fr



MUSÉE DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE

Le Musée
fête Noël
> 21 décembre
...avec cette année
la Mère Noël
et ses lutins.

130^e anniversaire de la 1^{re} projection
publique d'un film > 28 décembre
Salle de cinéma du Musée

Concert en l'église > 28 janvier
avec l'Orgue Philharmonique
en mode automatique

+ www.musicmecalettesgets.org

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

LES MARDIS À 18 H

→ 25 novembre et 16 décembre

Dates sur + www.hautchablais.fr

ÉVÉNEMENT

